

CHOIX DU DOSSIER

DP : Déclaration Préalable portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes (2 exemplaires)

→ Cerfa N° 13703*08 disponible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2028>

- ◆ Création d'une surface > 5m² et <40m² et surface totale existant + création < 150 m²
- ◆ Création d'une piscine (hors sol, enterrée ou semi enterrée) d'une surface de bassin > 10m² et <100m²
- ◆ Modification de façade (réfection d'enduit, changement des menuiseries, modification de toiture, création ou suppression d'ouvertures...)
- ◆ Réalisation d'une clôture (muret, grillage, barrière...)

PC : Permis de Construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes (4 exemplaires)

→ Cerfa N° 13406*08 disponible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11637>

- ◆ Nouvelle construction de maison individuelle
- ◆ Création d'une surface >40m² ou création d'une surface avec la surface existante + création > 150m²

PC modification : Modification d'un permis délivré en cours de validité (4 exemplaires)

→ Cerfa N° 13411*08 disponible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R21323>

- ◆ Apporter des modifications mineures au permis de construire initial

PC : Permis de Construire (autre que portant sur une maison individuelle ou ses annexes) (4 exemplaires)

→ Cerfa N° 13409*08 disponible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20835>

PA : Permis d'Aménager (5 exemplaires)

→ Cerfa N° 88065*08 (ou 13409*08) disponible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17665>

- ◆ Aménagements réalisés sur un terrain (par exemple : opération de creusage ou de surélévation du sol, lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs).